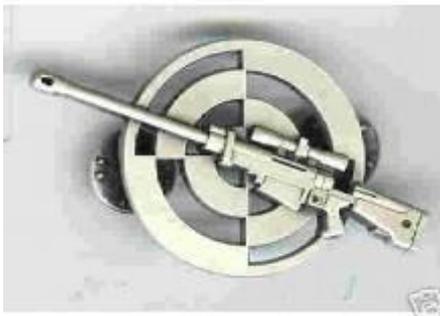




Le C. T. F. organise pour ses membres

le 10 et 11 octobre 2020

Un tir multi distance sur pop-up



***pour armes d'ordonnance et de chasse
munie d'une bretelle***

Règlement du concours

Le concours est ouvert à tous les possesseurs d'une affiliation 2020 et
d'un extrait de casier judiciaire valable à fournir le jour du concours
AINSI QUE LES AUTORISATIONS ORIGINALES POUR LES ARMES UTILISEES.

Quatre catégories d'armes sont reprises pour ce concours

=====

- 1 : arme semi-auto avec lunette d'origine
- 2 : arme semi-auto visée ouverte
- 3 : arme à verrou visée ouverte
- 4 : une catégorie open sans classement qui reprend les différentes armes ci-dessus munie d'une lunette de plus de 9 x.

Positions :
5 positions différentes à distances différentes
comprise entre 60 et 450 m.

Principe du concours :
5 pop-up à faire tomber à chaque distance.
40 cartouches maximum pour l'ensemble du concours.
Le temps total de son concours compte pour départager les ex-æquo.

Lorsque le tireur est prêt, au **BiP SONORE DU CHRONO**, il démarre son tir.
Les commissaires de tir arbitre veilleront au respect de ces différents points.

Le contrôle se fait au moyen d'un chrono qui enregistre les temps
après chaque coup tiré.

Les pop up abattus sont comptabilisés par les commissaires arbitre.

Le classement se fait comme suit :

- 1 : nombre de pop up couchés
- 2 : le temps départage les tireurs qui ont abattu le même nombre de pop up

Inscription au concours : reservations.ctf@gmail.com

- 10 euros et 5 euros pour les rachats (si place disponible)
(tout rachat doit se faire avec la même arme que celle du concours)

Pendant le concours le R.O.I et les mesures spéciales
Covid sont d'application

Responsabilités :

Par leur inscription au concours, chaque tireur reconnaît avoir pris connaissance du règlement.

- Tout tireur ayant réservé, et non présent le jour du concours sera facturé, lors de sa visite suivante, si il n'a pas prit la peine de décommander.

Scenario : Y L'Hoest

Bon tir et bon amusement à tous

Pour le CTF :

Jean-Marc Fortemaison

Michel Planchon

